

Texte Action lundi 9 septembre 2019

Situation générale

1 En cette rentrée politique et scolaire, le Président de la République et les membres du gouvernement,
2 fragilisés par les mouvements sociaux depuis novembre dernier, changent de ton et veulent donner
3 l'illusion de l'apaisement et du dialogue retrouvé. Pourtant la réalité est toute autre puisqu'ils ne
4 renoncent pas un instant aux réformes en cours. Il est plus que jamais prévu de supprimer de l'emploi
5 public. Les chiffres, manipulés, du chômage voudraient faire croire à une éclaircie quand nous assistons à
6 une paupérisation grandissante de la population. Pendant ce temps, le Président Macron, au G7, voudrait
7 s'instituer en grand médiateur de la planète.

Réforme fonction publique

8 En juillet, la fameuse loi dite de « transformation de la Fonction publique » a été votée par le Parlement et,
9 comme on le craignait, elle fait voler en éclats une série de dispositions statutaires. Les instances se
10 retrouvent vidées de leur sens. Les commissions paritaires perdent la compétence « mutations » dès le 1er
11 janvier 2020, et leur compétence sur les promotions et avancements à partir des décisions prononcées au
12 titre de l'année 2021. Les CHSCT et les CT sont fusionnés en 2022 dans une instance unique et dès
13 maintenant, la compétence « hygiène, sécurité et conditions de travail » qui est celle des actuels CHSCT est
14 affaiblie. Ces mesures sont destinées à réduire les droits des personnels et à faire taire leurs
15 représentants. La loi votée, les conditions de son application sont encore en débat et dépendront des
16 résistances que nous saurons opposer sur le terrain.

Collège

17 Les effectifs du second degré vont augmenter à chaque rentrée scolaire entre 2019 et 2023. Pourtant,
18 malgré une hausse marquée dans les collèges le nombre de postes dans le secondaire est diminué de 2650
19 en 2019. La dégradation des conditions d'étude des collégiens s'amplifie donc encore. En guise de palliatif
20 au manque de postes, les professeurs sont désormais contraints d'accepter deux heures supplémentaires
21 au lieu d'une au mépris de la charge de travail, de la fatigue et de la perte de sens professionnel. En
22 réponse aux conditions de travail dégradées des enseignants de collège, le ministre répond par des
23 mesures démagogiques en direction des familles : élection d'un « éco-délégué », 12 heures
24 d'accompagnement à l'orientation en Quatrième et 36 heures en Troisième, (sans dotation spécifique). A
25 mettre en lien avec les fermetures des CIO et l'ensemble des menaces qui pèsent sur les Psy-En. La charge
26 de travail des professeurs principaux, particulièrement de Troisième, s'accroît, sans davantage de
27 reconnaissance. Le SNES-FSU propose à l'ensemble des enseignants de ne se laisser imposer aucune tâche
28 empiétant sur les missions des Psy-EN. De même, les enseignants de collège verront arriver quelques
29 nouveautés : Quart d'heure lecture, éloquence, 10 heures annuelles de prévention contre le harcèlement...
30 tous ces dispositifs s'ajoutent de façon non réglementaire aux autres interventions déjà prévues sur le
31 temps d'enseignement et relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant.

Lycées

32 L'année dernière, les personnels se sont mobilisés pour exprimer leur rejet du nouveau baccalauréat et
33 des réformes des lycées, la grève des correcteurs et les prises de position des jurys, en juin et juillet, en ont
34 été une déclinaison. Les déclarations du ministre de l'Éducation en cette rentrée ne peuvent rassurer les
35 personnels du second degré. Le SNES-FSU refuse toujours ces réformes, demande leur suspension et leur
36 abrogation. La réforme du baccalauréat avait officiellement pour ambition de simplifier cet examen.
37 Concrètement, elle met en place une usine à gaz qui va peser lourdement à la fois sur la scolarité des élèves, sur
38 le travail des enseignants, et sur le fonctionnement des lycées. La session 2021 commence en Première car les
39 épreuves sont désormais étalées sur tout le cycle terminal, avec la prise en compte des bulletins trimestriels, les
40 épreuves communes de contrôle continu pour les enseignements communs et l'enseignement de spécialité
41 uniquement suivi en Première, ainsi que les épreuves anticipées obligatoires de Français. Tout l'été les textes ont
42 continué d'affluer pour combler les brèches. La rentrée dans les lycées se fait donc dans l'incertitude totale et
43 sans manuels scolaires, ni numériques, ni papier.

Ecole inclusive

44 Dès la rentrée nous verrons la création d'un service départemental Ecole inclusive dans chaque DSDEN,
45 avec pour missions : la mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique de scolarisation des élèves en
46 situation de handicap, accompagnement des élèves en situation de handicap, cellule d'accueil, d'écoute et
47 de réponse pour les familles. Du point de vue des AESH, ils sont reconnus comme "membres à part entière
48 de la communauté éducative". Ils dépendent des services académiques, signent des contrats de 3 ans et
49 sont rémunérés, généreusement 748 euros net mensuel pour 24h par semaine ! La circulaire *école*
50 *inclusive* cantonne l'inclusion à l'accueil des élèves en situation de handicap, sans autre financement que le
51 redéploiement. Se contentant de citer « l'engagement de la communauté éducative », la circulaire ne
52 reconnaît à aucun moment le travail supplémentaire fourni par la communauté éducative, ne fait aucune

57 préconisation en matière de baisse des effectifs dans les classes ni d'organisation pour éviter les risques
58 psychosociaux. Les réponses proposées par le ministère ne sont pas à la hauteur des enjeux (statut et
59 rémunération des AESH, référents des AESH, PIAL...)

60 **PsyEN**

61 Le rapport Charvet, paru en juin, prévoit l'entrée des branches professionnelles et d'organismes privés
62 (start-up ou associations) dans les EPLE, le transfert de 200 emplois des Dronisep aux régions
63 affaiblissant ainsi l'ONISEP, la transformation des CDI en Bibli-O Lab, la suppression des 2/3 des CIO et
64 l'affectation des PsyEN dans certains lycées «têtes de réseau», la création d'une certification en orientation
65 pour les enseignant.e.s et d'une habilitation pour les CPE, liées au transfert des missions des PsyEN. Les
66 préconisations de ce rapport sont suffisamment graves pour qu'une fois de plus les PsyEN fassent
67 entendre leurs revendications et qu'ils reçoivent le soutien de toute la profession.

68 **Recrutement et postes aux concours**

69 Depuis deux ans le nombre de postes offerts aux concours baisse, ainsi que le nombre d'inscrits. Comment
70 encourager les candidats à venir aux écrits après s'être « préparés sérieusement », sans leur offrir de soutien
71 financier. Malgré les demandes incessantes du SNES FSU, on se voit imposer le refus de constitution de listes
72 complémentaires dans toutes les disciplines afin de pallier systématiquement les désistements des admis et les
73 démissions de l'été. Ce sous-recrutement creuse le déficit de professeurs sur le terrain. De moins en moins
74 d'étudiants se tournent vers les métiers de l'enseignement. Le soi-disant prérecrutement (AED) a en fait pour
75 objectif d'utiliser des étudiants comme moyens d'enseignement. La rémunération de début de carrière est
76 nettement insuffisante pour reconnaître la détention d'un master. Il est grand temps de créer de véritables
77 prérecrutements pour étudier dans des conditions satisfaisantes.

78 **Réforme de la formation initiale**

79 Les ESPE [*Ecole supérieure du professorat des écoles*] vont être remplacées par des INSPE [*Institut national*
80 *supérieur du professorat et de l'éducation*]. Il n'est pas certain que le nouveau référentiel de formation soit
81 plus pertinent que celui actuellement utilisé. A partir de la rentrée 2020, les concours, actuellement placés
82 en fin du Master 1, auront lieu à la fin du Master 2. Ni la substitution des INSPE aux ESPE, ni la création des
83 assistants d'éducation, ni la réforme des concours, ni la place centrale des stages en Master 2 ne sont des
84 mesures susceptibles de réduire la crise de recrutement et les difficultés pédagogiques rencontrées par les
85 jeunes professeurs.

86 **Réforme des retraites**

87 Le gouvernement confirme son intention de présenter une réforme par points qui s'appliquerait en 2025.
88 Même s'il semble que le délai soit déplacé, nous ne donnons pas à la consultation le même sens que nos
89 ministres donc ce moratoire ne nous rassure absolument pas. En l'absence de la moindre projection de
90 pension dans le nouveau système, le SNES-FSU s'est livré à ses propres calculs et les résultats montrent
91 une dégradation considérable de nos pensions. La baisse drastique des pensions qu'induit un système par
92 points est significative, inquiétante et de nature à renforcer notre opposition à la réforme en préparation.
93 Le SNES-FSU continuera à défendre une véritable réforme progressiste de la retraite, avec de nouveaux
94 droits pour les salariés, un retour de l'âge légal à 60 ans, une augmentation des pensions dont le montant
95 sera garanti.

96 **Rémunération**

97 L'annonce du ministre la veille de la rentrée d'une augmentation de 300 euros brut annuels relève du
98 mensonge. Il s'agit en fait des effets du protocole sur les rémunérations et les carrières. La seule chose
99 que fait le gouvernement, c'est de financer une des dernières mesures qu'il avait lui-même reportée d'un
100 an. Mais, rapporté à l'inflation et au fait que dans la fonction publique, la valeur du point d'indice a été
101 gelée jusqu'en 2015 puis de nouveau à partir de 2018, il ne s'agit pas d'une revalorisation. La
102 rémunération des enseignants et, tout particulièrement, des débuts de carrière doit être fortement
103 revalorisée. Il y a urgence !

104 **Action**

- 105 • Faire vivre l'action syndicale dans les établissements
- 106 • Faire de la syndicalisation une priorité pour être plus nombreux et plus forts.
- 107 • Accroître la participation à la formation syndicale
- 108 • Faire vivre la démocratie en encourageant la participation aux votes d'orientation et aux congrès
109 départementaux FSU
- 110 • Agir avec l'interpro sur les échéances à venir (retraites, salaires...) et s'inscrire activement dans le
111 mouvement. Il s'agit, d'abord, pour le SNES-FSU de parvenir à élargir l'interpro. En outre, il faut se
112 donner le temps d'informer nos collègues et d'échanger avant de réussir à les mobiliser. La date
113 du 24 septembre nous paraît donc prématurée.
- 114 • Accompagner les entrant.e.s dans le métier, les nouveaux AED de pré professionnalisation et les
115 AESH

- 116 • Poursuivre la mobilisation autour du référendum sur la privatisation d'aéroport de Paris
- 117 • Quant aux violences conjugales -violences intolérables- si le Grenelle qui a débuté participe d'une
- 118 prise de conscience, agir pour que des actes forts soient posés et qu'un budget à la hauteur des
- 119 enjeux soit programmé.
- 120 • Faire respecter la liberté d'expression et lutter contre toutes les formes de répression anti-
- 121 syndicale en soutenant tous les collègues qui seraient inquiétés pour leur activité syndicale.
- 122 • Agir d'urgence pour que les mineurs isolés (plus d'une centaine actuellement) qui se trouvent
- 123 dans notre académie puissent être scolarisés, comme la loi le prévoit.
- 124 • Le CSA demande à la région que soit rétablie le pass Zou-études, à 15 euros, permettant le
- 125 déplacement du domicile à l'établissement scolaire, en plus des formules existantes.